CO-CONCEPTION D'UN SCENARIO DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE POUR LE TERRITOIRE DE SAINT-JOSEPH (LA REUNION)

AUTEURS : ROUKAYA YOUSSOUF, JEAN-PHILIPPE CHOISIS, ANNE-LAURE PAYET, EDDY CAVILLOT

PROJET : CONVER

Pour accompagner les acteurs de la commune de Saint-Joseph dans leur réflexion stratégique sur la transition agroécologique du territoire, des ateliers utilisant la méthodologie TataBox ont été organisés entre juin 2019 et juin 2022. Cette méthodologie participative élaborée par INRAE est basée sur l'utilisation d'outils opérationnels favorisant une interaction multi-acteurs et multi-échelles. Cette synthèse présente les modalités de conduite des ateliers, ainsi que les principaux résultats obtenus à chaque atelier.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La commune de Saint-Joseph est un territoire fortement rural où les enjeux agricoles, urbains et environnementaux font que les solutions au développement du territoire sont complexes. Enclencher une transition agroécologique semble donc nécessaire afin de garantir et pérenniser le développement du secteur agricole en harmonie avec le développement du territoire. L'accompagnement des acteurs dans cette transition agroécologique s'inscrit dans le cadre du projet CONVER (co-CONception d'un scénario de Valorisation des biomasses dans une démarche d'Economie circulaire à la Réunion), porté par le CIRAD (UMR SELMET) et ILEVA. Ce projet de recherche participative vise *in fine*, à réduire la dépendance du territoire aux importations d'intrants chimiques et organiques et à offrir les composants organiques (amendements et fertilisants) nécessaires à la mise en œuvre d'une transition agroécologique. L'objectif de cette étude est de définir un scénario de transition agroécologique partagé par l'ensemble des acteurs du territoire de Saint-Joseph.

METHODOLOGIE TATABOX

Trois ateliers participatifs ont été organisés dans le cadre de la mise en œuvre de la méthodologie TataBox :

1. **Réalisation d'un diagnostic agricole** : Analyse des enjeux agricoles locaux et construction d'un état des lieux partagé.
2. **Conception des formes d'agriculture souhaitées sur le territoire** : Identification des changements à venir susceptibles d'impacter le fonctionnement du territoire et de l'agriculture locale et construction d'une vision partagée des systèmes agricoles à développer.
3. **Définition des chemins de transition** : Description et conception des étapes intermédiaires de la transition et identification d'une gouvernance partagée.

Le déroulé des ateliers et les étapes suivies (**Figure 1)** diffèrent légèrement de ceux développés dans la méthodologie TataBox (Audouin et al., 2018) car il a été choisi d'adapter les activités aux contraintes des participants, à leur nombre, ainsi qu'au contexte local. La durée des ateliers, qui sont normalement organisés sur une journée, a ainsi été réduite à la matinée pour tenir compte de la disponibilité des différents acteurs.

Lors de l'atelier 1, les activités de brainstorming et de cartographie participative ont été effectuées en groupe, chacun d'eux étant définis par un domaine agricole, soit production et valorisation agricole (transformation et distribution) ou gestion des ressources. Les participants devaient donc répondre à la question qui leur était posée pour le domaine agricole qui leur était attribué. Et afin de faire émerger un maximum d'idées, les groupes étaient tournant. Tout au long de l'atelier, il a en plus été demandé aux participants de relever et de spatialiser non seulement les enjeux du territoire, mais aussi les atouts et les opportunités, permettant ainsi d'avoir une vue d'ensemble des dynamiques du territoire.

Pendant l'atelier 2, les activités de brainstorming ont aussi été effectuées en groupe sans que les groupes n'aient été définis par domaine agricole. Ainsi, tous les participants de chaque groupe devaient essayer de répondre à la question posée pour chaque domaine, production agricole, valorisation des productions (transformation et distribution) et gestion des ressources. Le niveau de précision attendu, dans la deuxième séquence de l'atelier, nécessitait que les participants fournissent un objectif d'évolution qualitatif ou quantitatif.

Pendant l'atelier 3, les participants étaient invités à séquencer les objectifs spécifiques temporellement les uns par rapports aux autres. Puis, ils ont dû définir le chemin de transition entre l'état initial et l'état final de chaque objectif spécifique, en identifiant de potentielles actions à mettre en œuvre, des ressources à mobiliser et des obstacles à franchir pour atteindre l'état final souhaité. Un jalon état intermédiaire (entre l'état initial et l'état final) et un jalon pilotage, permettant d'assurer les actions de l'objectif, ont été créés par les participants au fur et à mesure de leur réflexion sur chaque objectif.

27/07/2019
Atelier 1

Présentation – discussion sur des éléments de diagnostic territorial (produits dans le volet 1)

Brainstorming
Quels enjeux pour l'agriculture du territoire aujourd'hui ?

Cartographie participative
Où sont situés ces enjeux ?

Partage des représentations diagnostics à chaud

Document de synthèse

09/03/2022
Atelier 2

Présentation – discussion sur résultats Atelier 1 et les grands changements à venir

Brainstorming
Quels objectifs généraux se fixer pour l'agriculture locale afin de répondre aux enjeux actuels et faire face aux grands changements à venir ?

Brainstorming
Quels objectifs spécifiques associés aux objectifs généraux ?

Partage et discussion sur la vision des formes d'agricultures souhaitées

Document de synthèse

28/06/2022
Atelier 3

Présentation – discussion sur résultats Atelier 2

Brainstorming
Quels chemins de transition et gouvernances à développer pour atteindre les formes d'agricultures souhaitées sur le territoire ?

Discussion sur les chemins de transition

Document de synthèse

Figure 1
Organisation des 3 ateliers participatifs

ETAT DES LIEUX DES ENJEUX DE L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE DE SAINT-JOSEPH

Les enjeux identifiés et organisés par les participants sont présentés, ci-dessous, de manière non hiérarchisée (**Figure 2**).

« Il faut cogiter pour trouver des alternatives favorables à l'environnement et à la santé »

Figure 2
Métaplan des enjeux identifiés lors de l'atelier 1

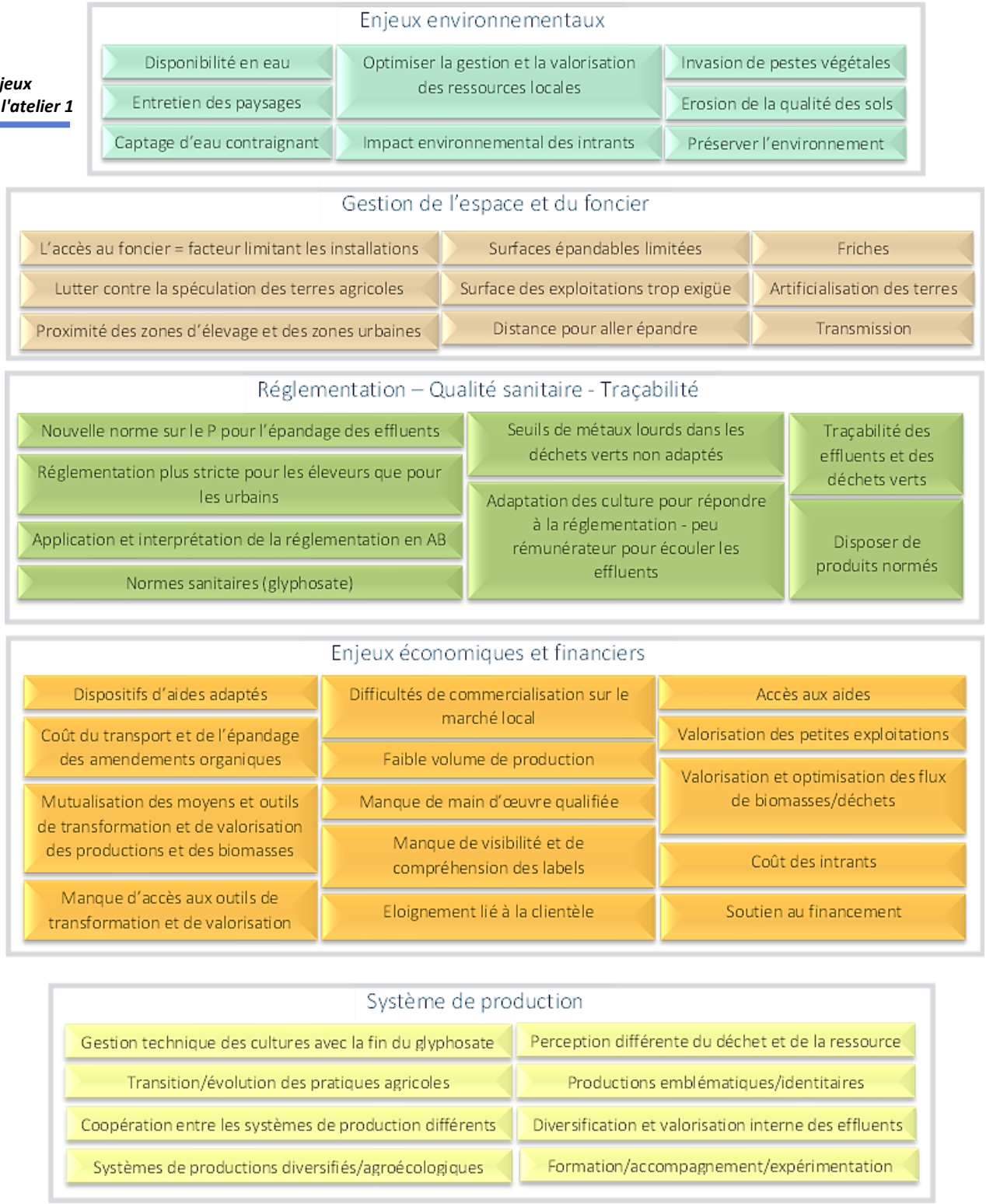

Les enjeux, les problèmes à résoudre, les atouts et les opportunités du territoire ont été spatialisés sur un fond de carte quand cela était possible (**Figure 3**).

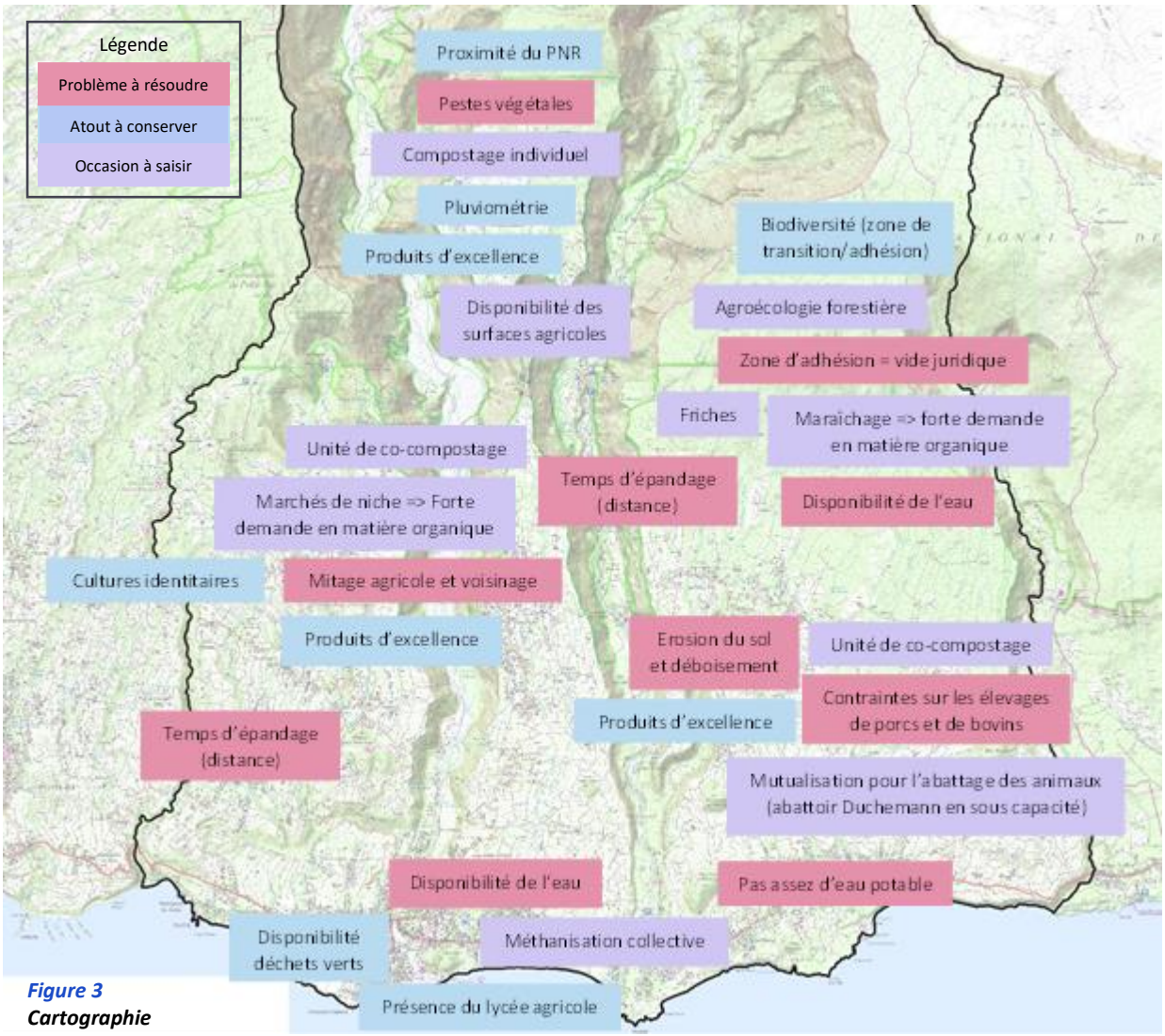

Figure 3
Cartographie participative de l'atelier 1

Il faut « *créer des synergies entre les agricultures 'alternatives' et conventionnelles* »

Les principaux enjeux identifiés pour le domaine agricole concernent la gestion et la valorisation des biomasses agricoles (épandage des effluents d'élevage), le développement du secteur agricole (accès au foncier, volume et valorisation de la production locale, accès aux outils et moyens de transformation, évolutions des pratiques et systèmes agricoles...) et la forte pression urbaine qu'il subit (artificialisation des terres et tensions entre usagers), ainsi que la préservation des ressources (disponibilité et qualité de l'eau, qualité des sols et préservations de la biodiversité). En contrepoint, des opportunités ont été identifiées notamment dans la demande en matière organique et en produit de qualité, ainsi que la demande sociétale d'évolution des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et la mise en place par le territoire de plans de développement agricole. Une forte volonté de conserver et promouvoir les atouts du territoire (ressources, traditions et spécificités agraires) a été exprimée par les différents acteurs.

VISION PARTAGEE DES FORMES D'AGRICULTURES SOUHAITEES SUR LE TERRITOIRE

La **Figure 4** présente les objectifs généraux identifiés et choisis par l'ensemble des participants

Figure 4
Objectifs généraux pour les formes d'agricultures souhaitées sur le territoire à l'horizon 2030

1	**Améliorer le traitement et la valorisation des biomasses** ▪ Développer et mettre en œuvre des process de traitements et de valorisation des effluents adaptés à chaque éleveur ▪ Normaliser les biomasses produites pour les valoriser localement et ainsi utiliser moins d'engrais minéral importé ▪ Accompagner techniquement et économiquement les éleveurs dans le traitement et la valorisation de leurs effluents et ainsi pérenniser au mieux l'agriculture locale
2	**Construire des systèmes agricoles résilients et autonomes**
3	**Structurer, former et pérenniser l'accompagnement des agriculteurs** ▪ Améliorer les connaissances et développer les outils d'aide à la décision ▪ Pérenniser le réseau d'acteurs déjà établi
4	**Mieux communiquer avec les acteurs du territoire** ▪ Acteurs du monde agricole entre eux ▪ Acteurs du monde agricole et les habitants
5	**Mieux maîtriser le foncier agricole**

A partir de ces cinq objectifs généraux les acteurs ont identifié quarante-trois objectifs spécifiques représentés de façon simplifiée et illustrée dans une « *rich picture* » (**Figure 5**). Cette représentation des résultats permet d'avoir une vue d'ensemble et opérationnelle de la vision partagée du futur agricole du territoire.

Ainsi, à l'horizon 2030 les systèmes de production et les pratiques agricoles devraient évoluer afin de permettre de traiter 50% des effluents d'élevage du territoire via la mise en place de procédés de traitement et de valorisation adaptés à chaque exploitation (compostage, porcs sur litière, méthanisation, expérimentations pour la mise en place d'autres procédés). La valorisation des produits et co-produits issus des process de traitement des biomasses, sur les exploitations agricoles ou à destination des particuliers, devrait alors permettre de diminuer l'utilisation d'intrants importés sur l'île, et d'améliorer et de préserver la fertilité des sols. Par ailleurs, les évolutions et changements de pratiques agricoles devraient aboutir au renforcement de la résilience et de l'autonomie des systèmes agricoles. Ainsi, d'ici 2030, 10 à 15% des surfaces agricoles devront intégrer un système en diversification culture-élevage. L'objectif peut paraitre modeste mais il intègre le fait qu'une bonne partie de la SAU communale est actuellement occupée par des cultures conduites sur des exploitations spécialisées (canne à sucre, maraichage et arboriculture, prairies). Les évolutions des systèmes agricoles devront aussi se traduire par une diminution de la dépendance énergétique des exploitations et une optimisation de la gestion des ressources.

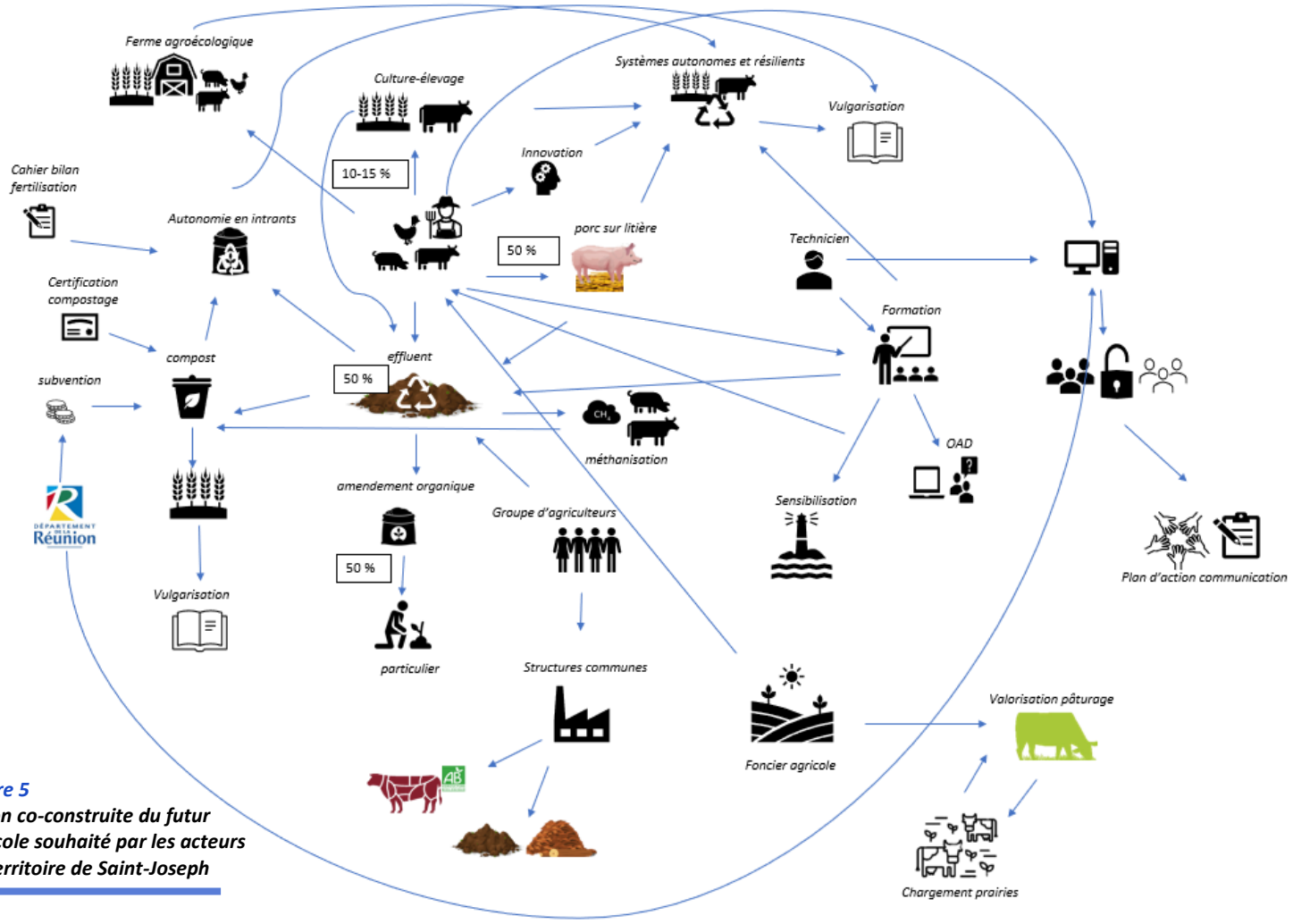

Figure 5
Vision co-construite du futur agricole souhaité par les acteurs du territoire de Saint-Joseph

Du fait de la diversité des productions qui seront réalisées, les systèmes agricoles résilients et autonomes devront permettre de répondre à la demande du marché local en quantité, diversité et en qualité (cultures emblématiques, à forte valeur ajoutée...), et de remplacer certains produits importés. De plus, le développement de ces systèmes pourrait permettre de diminuer les charges de travail et les charges économiques par la simplification et la mécanisation des itinéraires techniques. Afin de soutenir le développement des filières agricoles, la maîtrise de 60% du foncier non exploité est envisagé. Cela permettra aux agriculteurs (notamment les jeunes) d'avoir accès aux friches présentes sur le territoire, de limiter l'artificialisation des terres et de lutter contre la spéculation foncière. La maîtrise du foncier pourrait aussi s'attacher à orienter le type d'exploitation agricole, et ainsi favoriser l'installation de fermes agroécologiques répondant aux besoins du territoire, mais aussi à optimiser la gestion des pâturages, souvent sous-exploités ou laissés à l'abandon, en augmentant les chargements sur prairies à hauteur des capacités de croissance de l'herbe pour atteindre entre 2,5 et 4 UGB/ha en élevage bovin. Afin de favoriser toutes ces évolutions et d'optimiser le transfert et l'acquisition de connaissances, un soutien financier et technique, ainsi que des formations (à destination des agriculteurs et des techniciens) sont envisagés. De même, l'organisation et la structuration de groupes d'acteurs seront aussi primordiales pour accompagner l'émergence des initiatives et mutualiser les outils et moyens de gestion.

Il est important de noter que ce second atelier a été organisé 3 ans après le premier. Bien que la méthode TaTaBox repose sur une participation des mêmes acteurs aux 3 ateliers, il a été impossible de mobiliser tous les acteurs qui ont participé au premier atelier. Ainsi, le changement de participants et leur statut (coopérative, recherche, formation agricole) a probablement orienté l'identiication, la formulation et la quantification des objectifs agricoles différemment de ce qu'aurait pu faire le groupe initial. Néanmoins, les objectifs exprimés au cours de l'atelier 2 étaient cohérents avec les enjeux exprimés antérieurement.

CHEMINS DE TRANSITION MENANT A LA VISION PARTAGEE DES FORMES D'AGRICULTURES SOUHAITEES SUR LE TERRITOIRE

Sur la totalité des objectifs mis en évidence lors de l'atelier précédent, cinq n'ont volontairement pas été traités. Il s'agit de structurer des groupes d'agriculteurs, mettre en place des structures communes, effectuer des traques à l'innovation, augmenter l'accessibilité entre les différents acteurs, et quantifier les gisements de composts. Les autres objectifs ont été positionnés sur une frise temporelle sur la période 2022-2030, selon le niveau d'avancement et les difficultés à les mettre en œuvre (Figure 6). Ils sont décrits par la suite.

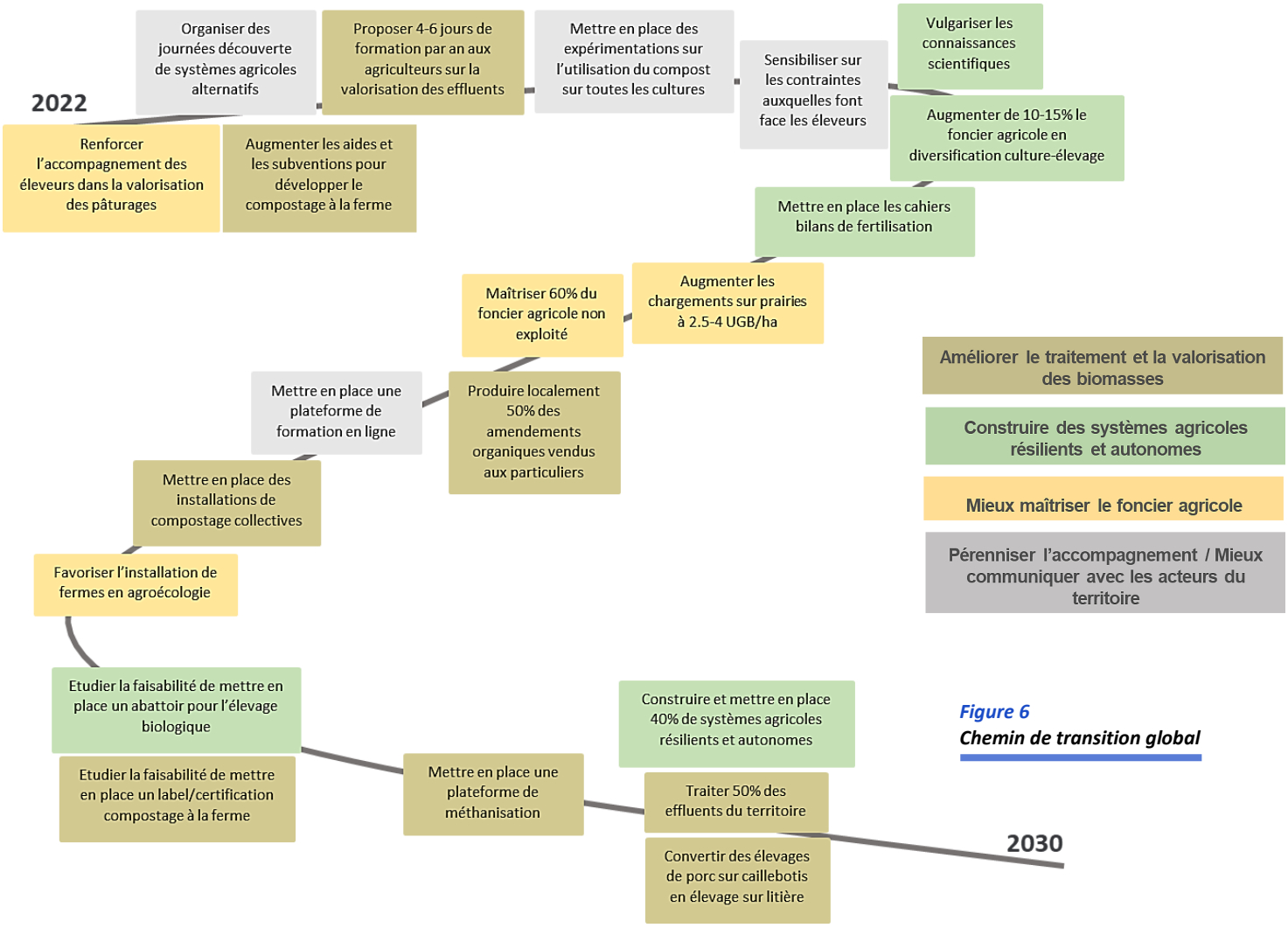

Figure 6
Chemin de transition global

Améliorer le traitement et la valorisation des biomasses

La thématique de traitement et de valorisation des biomasses est décrite par huit objectifs. Le développement du compostage sur les exploitations et l'utilisation du compost à destination des agriculteurs et des particuliers, sont des objectifs à réaliser à court et moyen terme. Viennent ensuite les objectifs visant à mettre en place une première plateforme de méthanisation, des plateformes collectives de co-compostage et un label compostage. Et enfin, à plus long terme, à aboutir, via ces différents moyens, au traitement généralisé de 50% des effluents et au développement de systèmes d'élevage porcins sur litière.

Dans un premier temps, il convient donc de faire évoluer les fiches actions (conditions d'éligibilité, plafond, etc...) des différentes aides et subventions relatives à la mise en place du compostage à la ferme, de produire des fiches techniques sur l'utilisation du compost en fonction des cultures et d'organiser des formations sur la fertilisation organique, afin de permettre un meilleur accès à ces aides et de développer plus largement ce procédé. De plus, la présence de matière organique sur le territoire, tels que les effluents d'élevage et le broyat de déchets verts (plateforme en construction sur St-Joseph), représente un levier principal. Cependant, la mise à disposition des particuliers et des agriculteurs d'une offre en amendement organique nécessite une traçabilité des produits, une bonne logistique (stockage, empaquetage, livraison...) de la part des producteurs, ainsi qu'un respect de la réglementation (statut du producteur, produits normés...). La création de plateformes de (co)-compostage collectives induit la mise en place de moyens efficaces de collecte des effluents sur l'ensemble du territoire et l'acquisition d'un terrain d'exploitation. Si la présence de foncier sur le territoire de St Joseph représente un levier, la gestion actuelle du foncier, ainsi que le matériel nécessaire au fonctionnement des plateformes et les difficultés à conduire un projet collectif sont des obstacles importants.

Le (co)-compostage n'étant qu'une solution possible sur le territoire, d'autres alternatives sont envisagées à moyen terme, notamment la mise en fonctionnement d'ici 2030 d'une plateforme de méthanisation. A ce jour, deux études ont été menées mais n'ont pas abouti à la création d'une plateforme. Cet objectif qui serait piloté par des agriculteurs accompagnés de partenaires techniques et financiers, présente un frein majeur, l'évaluation de la rentabilité du fonctionnement d'une telle plateforme dans la mesure où il n'y a pas de prix d'achat de l'énergie (gaz ou électricité) à tarif préférentiel à la Réunion. De plus, compte tenu du territoire envisagé et de la caractérisation des gisements présents, il faudrait pouvoir s'assurer de l'alimentation de la plateforme en ressources et des débouchés des co-produits créés.

Enfin, deux objectifs ont été positionnés en 2030, il s'agit du traitement à hauteur de 50% des effluents d'élevage, quels que soient les procédés de traitement mis en œuvre, via le développement d'expérimentations et de plateformes de traitement (collectives ou individuelles), et de la conversion de 50% des élevages de porc sur caillebotis en élevage sur litière. Le premier objectif porté par la FRCA et les coopératives animales, permettra de réduire de façon conséquente la problématique de l'épandage sur le territoire. Le second objectif, porté essentiellement par la CPPR accompagnée par la FRCA, a été perçu comme relativement difficile à réaliser par rapport aux autres objectifs. Actuellement, sur la Réunion, deux exploitations testent le système d'élevage sur litière (dont un sur St Joseph), en réponse à leur problématique de gestion d'effluents. Cependant, ce système nécessite la construction de nouveaux bâtiments à des coûts très élevés et la rentabilité, le temps de travail et la disponibilité de la paille, sont des limites majeures à la réalisation de cet objectif.

Construire des systèmes agricoles résilients et autonomes

La thématique des systèmes agricoles résilients et autonomes est décrite par six objectifs. L'un des premiers consiste à vulgariser les connaissances scientifiques déjà existantes et améliorer l'accès à l'information. Pour cela, il est envisagé d'effectuer des essais à la ferme, des formations et des journées de transfert. Ce premier objectif, porté par l'ensemble des partenaires du réseau RITA, permettra d'optimiser le transfert et l'acquisition de connaissances par les agriculteurs. Cependant, le temps et les ressources humaines insuffisants à allouer à ces actions de transfert sont des freins majeurs.

Par la suite, il est envisagé d'augmenter de 10 à 15 % les surfaces en culture-élevage et de 40% les systèmes résilients et autonomes. Pour le premier objectif, il est prévu de repenser les systèmes agricoles et développer les petits élevages demandant peu d'investissement sur les exploitations. Ces systèmes agricoles pourraient s'insérer principalement dans des zones de friches à valoriser et pourraient permettre le développement de l'élevage biologique sur le territoire. Pour le second objectif, il est prévu d'accompagner sur le plan technique les exploitations dans leur mutation et d'évaluer leur niveau de résilience et d'autonomie via la mise en place d'indicateurs. L'intégration d'une activité d'élevage dans un système de culture végétale peut poser des difficultés du fait des investissements importants (coûts des bâtiments d'élevage) que nécessitent généralement cette activité. A l'inverse, du fait de la diversité des contextes pédoclimatiques, la culture végétale ne peut être envisagée sur les surfaces difficiles d'accès, là où l'élevage sera privilégié. Par ailleurs, le développement de systèmes résilients et autonomes induit des changements de pratiques qui se traduisent généralement par un travail supplémentaire et une organisation différente, pouvant être perçus comme contraignants. Cependant, l'existence d'études et de référentiels en milieu tropical sur la thématique, et de systèmes agricoles alternatifs et traditionnels, sur le territoire, représentent des leviers mobilisables pour atteindre ces objectifs.

Du fait de l'existence de quelques élevages en agriculture biologique et de la demande sociétale croissante en produits issus de l'agriculture biologique, une étude de faisabilité pour la création d'un abattoir certifié agriculture biologique (AB), est proposé à l'horizon 2030. Cet objectif a été programmé à long terme, car des obstacles majeurs se posent, notamment l'intérêt, non partagé par les coopératives agricoles, du développement de l'élevage AB. De plus, le marché de l'élevage biologique n'est pas encore bien structuré, la création d'un abattoir certifié AB nécessite donc de réaliser une étude de marché de l'élevage biologique.

Enfin, un dernier objectif, positionné après 2030, concerne l'augmentation de l'autonomie en intrants des exploitations à hauteur de 20 à 30%. Une évolution des pratiques agricoles et le développement des filières de production locales sont donc envisagés. En fonction du type d'intrant considéré, un objectif intermédiaire a été posé, soit une autonomie en engrais de 30%, en produit phytosanitaire de 15%, en semence de 5%, et de tendre, le plus possible et en fonction des systèmes d'élevage, vers une autonomie en fourrages. Pour atteindre ces objectifs, la présence, de matières organiques normées sur le territoire, la mise en place de banques de fourrages, ainsi que de groupements d'intérêts économiques et environnementaux (GIEE), sont des leviers importants. Néanmoins des obstacles sont présents, tel que le manque de surface pour produire localement des aliments pour le bétail et des semences, le manque de formation et d'informations sur les techniques et pratiques à mettre en œuvre, et enfin le prix variable des produits locaux par rapport aux produits importés.

Mieux maîtriser le foncier agricole

La thématique de maîtrise du foncier est décrite par quatre objectifs, tous jalonnés à court et moyen terme. Dans un premier temps, il est envisagé d'augmenter l'action d'accompagnement des éleveurs dans la gestion et la valorisation de leurs pâturages, avec l'embauche de plus de conseillers et la formation des éleveurs et des techniciens. Il est aussi prévu d'augmenter le chargement sur prairies à hauteur de la capacité de croissance de l'herbe, en adoptant des systèmes de pâturages adaptés. Ainsi, les actions de formation, d'accompagnement et de diversification des prairies, doivent permettre d'atteindre un chargement compris entre 2,5 et 4 UGB/ha, d'ici 2030, en élevage de ruminants. La présence des établissements de formation agricole (dont le lycée agricole de St Joseph), et les activités de l'Association Réunionnaise de Pastoralisme (ARP) sont des atouts majeurs à la réalisation de ces objectifs. La maîtrise de 60% des surfaces agricoles non exploitées devrait notamment passer par deux actions, favoriser le remembrement et améliorer l'aménagement des exploitations. Ces deux actions pilotées par la SAFER devront franchir différents obstacles, dont l'accès physique au foncier, les contraintes géomorphologiques et l'indivision des parcelles. Enfin, le dernier objectif à mettre en place concerne l'optimisation des surfaces agricoles en favorisant l'installation de fermes agroécologiques. Ainsi, il est prévu d'augmenter le nombre de fermes agroécologiques à hauteur d'une cinquantaine d'ici 2030. Cette transition requiert également un accompagnement technique et financier (MAEC…). Des signes de qualité, comme le label AB, pourraient permettre de faciliter la valorisation des produits, mais aussi, le label Esprit Parc, qui pourrait être étendu aux produits de l'élevage.

Pérenniser l'accompagnement / Mieux communiquer avec les acteurs

Les deux thématiques concernées ici sont en lien avec les trois précédemment décrites, puisqu'il s'agit de structurer et pérenniser l'accompagnement ainsi que favoriser la communication entre les différents acteurs du territoire, pour le traitement et la valorisation des biomasses, la mise en place de systèmes agricoles autonomes et résilients et la maîtrise du foncier. Ainsi, cinq objectifs ont été décrits dont un qui n'a pas été placé sur la ligne de temps, car sa validité est permanente. Il s'agit d'organiser la communication vers et entre les agriculteurs, en les rassemblant lors de journées d'échange sur une thématique ciblée, et en travaillant collectivement sur la mise en place d'un réseau. Les autres objectifs sont fixés à court et moyen terme. Ainsi, des journées de découverte des systèmes agricoles alternatifs sont envisagées pour les professionnels et les apprenants. Ces journées permettront de renforcer les réseaux d'acteurs et d'optimiser le transfert de connaissances entre les différents acteurs professionnels et apprenants du territoire. De même, 4 à 6 journées de formation sur le traitement et la valorisation des effluents pour les agriculteurs et les apprenants seront dispensées et seront nourries par des essais en ferme. La création d'une plateforme de formation en ligne est envisagée pour faciliter l'accès à la formation des agriculteurs et des techniciens. Enfin, un objectif de sensibilisation des acteurs sur les contraintes des agriculteurs, notamment des éleveurs, prévoit de favoriser la communication entre les acteurs afin d'être régulièrement informés des problématiques des éleveurs, et d'inclure ces derniers dans le choix des orientations des projets de recherche et développement.

CONCLUSION - DISCUSSION

Ce travail participatif de prospection et de réflexion, a permis de produire un diagnostic partagé du territoire identifiant 47 enjeux, une vision partagée définissant 32 objectifs et un chemin de transition partagé constitué de 41 actions à mettre en œuvre d'ici 2030. Ce chemin de transition prend la forme d'une frise chronologique où sont séquencés les différents objectifs à réaliser jusqu'en 2030 et de 4 fiches qui décrivent les actions et moyens à mettre en œuvre pour chaque objectif d'une même thématique. Les ateliers ont été réalisés sur une durée de trois ans. Ce laps de temps a eu un impact sur les résultats obtenus, puisqu'une évolution des participants a eu lieu, affectant les thématiques de travail. Il a ainsi été observé une perte de la dynamique collective entre le premier atelier et les suivants, avec une difficulté à remobiliser des agriculteurs et des acteurs de la transformation/distribution et de l'environnement pour les deux derniers ateliers. Cette diminution du nombre et de la diversité des acteurs a abouti à un resserrement du champ de réflexion et une orientation des solutions vers la valorisation des biomasses. Par ailleurs, durant ce laps de temps, des évolutions ont eu lieu dans le secteur agricole qui sont venues confirmer et nourrir le travail mené. Cette réflexion est ainsi en cohérence avec les orientations actuelles du secteur agricole. Bien que les résultats obtenus n'aient pas permis d'aboutir à la rédaction d'une feuille de route, du fait d'un temps d'activité et d'un niveau de précision insuffisant des actions à réaliser, le chemin de transition élaboré par les participants peut être un outil de réflexion et de discussion entre les acteurs du territoire à préciser pour obtenir une feuille de route formelle des orientations futures de l'agriculture de Saint Joseph.

REFERENCES

AUDOUIN, E., BERGUEZ, J.E., CHOISIS, J.P., DURU, M., GONÇALVES, A., RYSCHAWY, J., TAVERNE, M., TRIBOULET, P. et THEROND, O., 2018 : *Petit guide de l'accompagnement à la conception collective d'une transition agroécologique à l'échelle du territoire* [en ligne]. Rapport ANR 13-AGRO-006. INRAE. [Consulté le 6 juillet 2022]. Disponible à l'adresse : https://hal.inrae.fr/hal-02791709

YOUSSOUF, R., CHOISIS, J.P., CAVILLOT, E. et PAYET, A.L., 2022. *Synthèse des ateliers participatifs : Transition agroécologique du territoire de Saint-Joseph (La Réunion)*. La Réunion : ILEVA-CIRAD.

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué aux ateliers : Adèle Darras, Agathe Deulvot, Al Ramalingom, Alain Hebert, Alexandre Fontaine, Alexandre Lalba, Alexandre Pedre, Arthur Herbreteau, Bertrand Laurence, Blanche Reine Javelle, Camille Matwijiw, Caroline Navarrete, Céline Pose, Chloé Alison, Christiane Rakotomalala, Claire Cerdan, Daniel Le Couviour, David Morel, Fanny Payet, Frantz Filaumart, Freddy Clain, Grégory Alleyron, Henri Robert, Inelda Bausillon, Jacques Lepinay, Jean Fred De La Hogue, Jean Jules Morel, Jean Louis Giraud, Jean Marc Barbier, Jean René Etheve, Jean-Bernard Hoarau, Jimmy Lebon, Joël Lin, Joelle Morel, Johny Guichard, Laura Hoareau, Laurent Bidois, Louisa Blanchet, Maeva Miralles Bruneau, Maria Cadet, Maryse Wong-Ah-See, Mathieu Crescence, Mathieu Huet, Mathilde Crou, Maureen Brisset, Maxime Blouet, Murielle Chane, Olivia Fontaine, Patrice Payet, Pauline Perez, Pierre Lauret, Rémi Conrozier, Romain Beauneveux, Romane Jarry, Sarah Fontaine, Séverine Burglin, Simon Vienne, Stéphane Metro, Véronique M'gouri, Vincent Desutter, Vincent Mazue, Vital Hoareau, Vivien Kleinpeter et William Riviere.